



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 07 AVRIL 2026

## INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

### COMMUNIQUÉ

#### *POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F*

[ART 20.3](#) : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match. La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.

La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet du DVOF le vendredi à 18H00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le lundi) ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18H00 (pour une rencontre programmée en semaine).





## COURRIERS CLUBS

**Sportifs de Garges** : Mail du 30-03-26 (Footclubs)

Pris note de votre demande de modification d'horaire pour la rencontre senior D3 du 04-04-26 contre Vémars St Witz Fc 1. Pas d'accord du club adverse. La rencontre est maintenue à l'horaire prévue initialement.

**Vémars St Witz Fc** : Mail du 31-03-26 (Footclubs)

Demande de report de la rencontre du 04-04-26 contre Sportifs de Garges au 11-04-26.

Pas d'accord du club adverse. La rencontre est maintenue au 04-04-26.

**Vémars St Witz Fc** : Mail du 31-03-26

Réception de l'arrêté municipal d'indisponibilité de votre gymnase pour les élections municipales.

Transmission du document hors délai. La commission maintient sa décision pour la rencontre du 21-03-26.

Les 2 équipes devaient être présentes pour remplir la feuille de match n° 54766982.

Match perdu aux 2 équipes par forfait.

**My Sarcelles Futsal** : Mail du 31-03-26

Pris note de l'indisponibilité de votre gymnase le lundi 06-04-26 (attestation mairie jointe).

La commission reporte la rencontre contre Bezons Fc au lundi 13-04-26.

**Bezons Futsal Club** : Mail du 01-04-26

Proposition de date et de gymnase pour jouer la rencontre contre Bezons Sc.

Accord de la commission futsal suite décision du CACAC en date du 02-04-26.

**Combo Futsal** : Mail du 01-04-26

Suite demande de feuille de match, le club informe que la FMI pour la rencontre du 14-03-26 contre MSF 1 a bien été transmise au DVOF.

La commission demande aux 2 clubs de transmettre le résultat de la rencontre et la liste des joueurs ayant participé à la rencontre.

**Avicenne Asc** : Mail du 03-04-26

Réception feuille de match papier pour la rencontre de critérium U12 du 22-03-26 contre Paris CDG Futsal.

**Asf Argenteuil** : Mail du 06-04-26

Réception feuille de match U12 du 29-03-26

**Asf Argenteuil** : Mail du 06-04-26

Pris note de votre candidature pour l'organisation des finales Futsal.

Merci d'informer la commission de quelles Finales vous désirez obtenir l'organisation (jeunes ou seniors) et le jour (samedi ou dimanche) prévu.

**Marcouville City Cp** : Mail du 06-04-26

Pris note de votre demande de report de la rencontre de critérium U12 contre Paris CDG du 11-04-26.

Veuillez effectuer une demande Footclubs pour obtenir l'accord du club adverse.

**Afs Vauréal** : Mail du 06-04-26

Pris note de votre candidature pour l'organisation des finales Futsal Jeunes le samedi 30-05-26.

**Foot Indoor loisir** : Mail du 07-04-26

Pris note de votre absence par manque de joueurs pour la rencontre U14 du 05-04-26 à Persanaise Cfj.





## MATCHS REMIS

## SENIOR D1

Match n° 53534599 : MSF 1 / Bezons Futsal Club 1 : le lundi 13-04-26 à 21H30

1<sup>er</sup> FORFAIT NON AVISÉ

## CRITÉRIUM U14

Match n° 5546888123 : Persanaise Cfj 21 / Foot Indoor Loisir 21 du 05-04-26

Lecture de la Feuille de match.

Absence de l'équipe de Foot Indoor Loisir 21

Persanaise Cfj 21 : **5 Buts**

Foot Indoor Loisir 21 : **0 But**

Foot Indoor Loisir 21 : **Amende 30€**

2<sup>ème</sup> FORFAIT NON AVISÉ

## CRITÉRIUM U12

Match n° 55468841 : Avicenne Asc 21 / Paris CDG Futsal 21 du 22-03-26

Lecture de la Feuille de match.

Absence de l'équipe de Paris CDG 21

Avicenne Asc 21 : **5 Buts**

Paris CDG 21 : **0 But**

Paris CDG 21 : **Amende 25€**

Match n° 55468837 : Persanaise Cfj 21 / Cergy-Pontoise Fc 21 du 29-03-26

Lecture de la Feuille de match.

Absence de l'équipe de Cergy-Pontoise Fc 22

Persanaise Cfj 21 : **5 Buts**

Cergy-Pontoise Fc 21 : **0 But**

Cergy-Pontoise Fc 21 : **Amende 25€**

## CONFIRMATION DE RÉSULTAT

## CRITÉRIUM U12

Réception feuille de match papier

Match n° 55468833 : Asf Argenteuil 22 / Avicenne Asc 22 du dimanche 29-03-26

Asf Argenteuil 22 : **04 Buts**

Avicenne Asc 22 : **08 Buts**



**NON ENVOI FEUILLE DE MATCH APRÈS 2 RÉCLAMATIONS****CRITÉRIUM U12**

**Match n° 55468825** : Asf Argenteuil 22 / Cergy-Pontoise Fc 21 du dimanche 15-03-26

Non envoi de la FMI par le club de Asf Argenteuil 22

Non transmission du résultat par le club de Cergy-Pontoise

Match perdu par pénalité au 2 équipes

Asf Argenteuil 22 : **0 But**

Cergy-Pontoise Fc 21 : **0 But**

Asf Argenteuil 22 : **Amende 52€**

**Match n° 55468878** : Marcouville City Cp 22 / Combo Futsal 21 du 22-03-26

Non envoi de la FMI par le club de Marcouville City Cp 22

Non transmission du résultat par le club de Combo Futsal

Match perdu par pénalité au 2 équipes

Marcouville City 22 : **0 But**

Combo Futsal Fc 21 : **0 But**

Marcouville City 22 : **Amende 52€**

**CRITÉRIUM U14**

**Match n° 55468127** : Marcouville City Cp 21 / Cergy-Pontoise Fc 21 du 22-03-26

Non envoi de la FMI par le club de Marcouville City Cp 21

Non transmission du résultat par le club de Cergy-Pontoise

Match perdu par pénalité à Marcouville City Cp 21

Marcouville City Cp 21 : **0 But**

Cergy-Pontoise Fc 21 : **0 But**

Marcouville City Cp 21 : **Amende 52€**

**PLATEAUX FUTSAL JEUNES**

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U8 et U10 sont disponibles sur le site du DVOF :

**Rubrique** : **Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U8-U10 et Feuille de Présence U8-U10.**

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF **par l'intermédiaire de l'application FAL.**





PLATEAUX FUTSAL U8

Journée N°9 - Week-end des 11 et 12 Avril 2026			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 11 Avril 2026 (coup d'envoi à 10h00)			
Futsal Club VLB	Gymnase Nelson Mandéla 11 Avenue des Érables 95400 Villiers le Bel	8	Futsal Club VLB (1-2) Ermont Ams (1-2) Marcouville City Cp (1-2) Persanaise Cfj (1-2)
Dimanche 12 Avril 2026 (coup d'envoi à 12h00)			
Asf Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	8	Asf Argenteuil 1 Afs Vauréal (1-2) Avicenne Asc (1-2) Garges Djibson Asc 1 Génération Herblay (1-2)

2<sup>ème</sup> APPEL FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS

PLATEAUX U8 des 21 et 22-03-26

Garges Djibson Asc : 2<sup>ème</sup> appel feuille de présence de votre équipe sur le plateau U8 du 21-03-26 à Ermont Ams.  
 Marcouville City Cp : 2<sup>ème</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 21-03-26 à Ermont Ams.

FORFAIT NON AVISÉ D'UN CLUB SUR UN PLATEAU

Marcouville City Cp : Amende 50€

Forfait non avisé de vos équipes sur le plateau U10 du 28-03-26 à FC VLB.

Garges Djibson Asc : Amende 50€

Forfait non avisé de votre équipe sur le plateau U10 du 29-03-26 à Cfj Persanaise.

ORGANISATION FINALES FUTSAL

FINALES CHALLENGES U12 – U14 et U16 FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales des Challenges U12 - U14 et U16 Futsal

Les clubs souhaitant accueillir les finales U12 - U14 et U16 Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

**Dates : Week-end des 16 et 17 mai 2026 ou 30 et 31 mai 2026**

**Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.**





## FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

**Dates : Week-end des 23 et 24 mai 2026**

**Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.**

Prochaine réunion : Lundi 13-04-26 à 18H30

